

DE LOIRE ATLANTIQUE

Accusé de réception en préfecture 044-200014926-20171214-2017-52-DE Date de télétransmission : 14/12/2017 Date de réception préfecture : 14/12/2017

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL **DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017**

2017- 52 OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION – BUDGET **PRINCIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 14 décembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 7 décembre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19 Votants

17

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz

Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Titulaires absents

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval (excusé)

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)

Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 15 décembre 2017

2017-52 OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION – BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le vote du budget primitif 2018 du budget principal aura lieu au cours du 1^{er} trimestre de l'année prochaine. Il convient donc d'ouvrir des crédits en section d'investissement afin de régler les factures afférentes.

Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité :

d'ouvrir, pour 2018, des crédits en section d'investissement (dépenses), dans la limite de 25% des crédits votés au budget primitif 2017, pour le budget principal conformément au tableau ci-dessous.

DEPENSES EN 2017 (BP+DM)		Total Voté en €	1/4 des crédits
20 -Immobilisations incorporelle	Fonction	1 173 573,60 €	293 393,40 €
202 - Frais doc.urbanisme, numérisation	814	150 000,00 €	37 500,00 €
202 - Frais doc.urbanisme, numérisation	816	55 657,60 €	13 914,40 €
2031- Frais d'études	020	50 000,00 €	12 500,00 €
2051 - Concession-droits similaires	020	917 916,00 €	229 479,00 €
204 -Subventions d'équipement	Fonction	1 550 000,00€	387 500,00 €
2041482 - Cne : Bâtiments, installations	814	1 550 000,00 €	387 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	Fonction	109 000,00 €	27 250,00 €
2111 - Terrains nus	020	20 000,00 €	5 000,00 €
21318 - Autres bâtiments publics (siège social)	020	25 000,00 €	6 250,00 €
2183 - Matériel de bureau et info.	020	25 000,00 €	6 250,00 €
2184 - Mobilier	020	9 000,00 €	2 250,00 €
2188- Autres immo corporelles	020	30 000,00 €	7 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	Fonction	31 919 556,40 €	7 979 889,10 €
2315- Installations, matériel et outillage techniques	816	23 769 556,40 €	5 942 389,10 €
2317- Immos reçues mises à disposition	814	8 150 000,00 €	2 037 500,00 €
13 - Subventions d'investissement	Fonction	80 000,00 €	20 000,00 €
13248 - Communes	816	50 000,00€	12 500,00 €
13258 - Groupements de collectivités	816	15 000,00 €	3 750,00 €
1328 - Autres	816	15 000,00 €	3 750,00 €
458- Opéraions sous mandat	Fonction	470 000,00 €	117 500,00 €
458106 - GCRT	816	470 000,00 €	117 500,00 €
TOTAL		35 302 130,00 €	8 825 532,50 €

